

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETE
ALIMENTAIRE

Arrêté **portant composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des** **agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives**

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 10 février 2009 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie A ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives de catégorie B et C ;

Vu les désignations des organisations syndicales habilitées à le faire ;

Arrête :

Article 1^{er}

La composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

a) Membres titulaires :

- Monsieur Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Monsieur Guillaume DUCHESNE, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Stéphanie LOUCHEZ, cheffe du bureau du pilotage des emplois du programme « sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation » ;
- Madame Anne-Sigrid FUMEY, cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;
- Madame Myriam ISSARTEL, cheffe du centre de Nancy de l'Institut de formation des personnels du ministère de l'agriculture ;
- Madame Isabelle SARTHOU, cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Monsieur Jérôme SANTERRE, chef du bureau de l'administration des personnels ;
- Monsieur Aziz MOUBILE, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels contractuels ;

b) Membres suppléants :

- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Xavier PAUL, chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A ;
- Monsieur Michel FOURNIER, chef de la mission des affaires générales et ressources humaines au sein de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises ;
- Madame Emmanuelle ILLAN, cheffe du département du pilotage de la mobilité ;
- Madame Susie DE LABORDE-NOGUEZ, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche ;
- Monsieur Pascal COSSARD, adjoint au chef du bureau de l'administration des personnels ;
- Madame Cécile AGOGUE, adjointe à la cheffe du département du pilotage de la mobilité ;

- Monsieur Romain DROUET, adjoint à la cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compétences ;
- Madame Elodie FORET, chargée de mission - questions réglementaires et juridiques ;
- Madame Nastasia PEDANOU, chargée de mission d'appui réglementaire au bureau de gestion des personnels contractuels.

B - Représentants des organisations syndicales

1) Collège de la catégorie A

a) Membres titulaires

- Madame Pascale HOMOLLE-LOTTEAU (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Sylvain DUPORT (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Muriel MAHE (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Jacques MOINARD (CFDT) ;
- Monsieur José RATRIMOHARINOSY (FSU CGT).

b) Membres suppléants :

- Monsieur Yann LEVREY (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Pascale ILINCA (Alliance du Trèfle) ;
- Madame Agnès GIRAUD (Alliance du Trèfle) ;
- Monsieur Eric GARBEROGLIO (CFDT) ;
- en attente (FSU CGT).

2) Collège des catégories B et C

a) Membres titulaires

- Madame Anne-Sophie KURZYDLO (FO) ;
- Mélanie RYCKEMBUSCH (FO) ;
- Madame Marine GOMES (CFDT) ;
- Monsieur Baptiste CHAUVIN (FSU CGT) ;
- Monsieur Youssef HEDDAJI (FSU CGT).

b) Membres suppléants :

- en attente (FO) ;
- en attente (FO) ;
- en attente (CFDT) ;
- en attente (FSU CGT) ;
- en attente (FSU CGT).

Article 2

L'arrêté du 11 octobre 2022 désignant les représentants de l'administration et les représentants des personnels au sein de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant des fonctions techniques ou administratives est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation*.

Fait le, **18 OCT. 2022**

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,
Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC